

RÉPONSE DE LA MUNICIPALITÉ AU POSTULAT DOS SANTOS ET CONSORTS « POUR UNE CONSULTATION DES JEUNES SUR LES OBJETS DE VOTATION »

AU CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Dans sa séance du 31 mars 2019, votre Conseil a accepté le postulat de Madame la conseillère communale Naomi Dos Santos invitant la Municipalité à étudier :

- L'opportunité d'octroyer le droit de vote consultatif pour les objets fédéraux, cantonaux et communaux aux citoyennes et citoyens rollois dès l'âge de 16 ans ;
- Des ateliers de votations pour les élèves sur le modèle de ce qui se fait à Nyon en collaboration avec l'ES de Rolle.

1 INTRODUCTION

Pour répondre à ce postulat, la Municipalité a demandé à Monsieur Lakhdar Amamra, délégué à la jeunesse, d'étudier la question de l'implication des jeunes dans les votations et de faire des propositions pour remédier au manque d'intérêt des jeunes citoyens. Son analyse a pris en compte les expériences déjà menées dans d'autres localités, les ressources disponibles et l'impératif de mettre en place une solution pérenne.

Comment intéresser les jeunes à la vie citoyenne ? Comment faire émerger leurs points de vue et leurs aspirations afin qu'elles imprègnent les politiques locales, régionales, nationales et internationales ? Ces questions pertinentes méritent la plus grande attention, car il s'agit de l'avenir et de la place qu'occupent les jeunes dans la société.

2 RÉPONSE AU POSTULAT

En partenariat avec les établissements scolaires de Rolle et des environs, Sésame le centre socioculturel de l'arrondissement scolaire de Rolle et la Commune de Rolle proposent aux jeunes de donner leur avis et de voter de manière consultative : le programme rollois « Ta voix ! Ton vote consultatif » sera mis en place et supervisé par Monsieur Amamra.

Une introduction générale traitera des sujets suivants :

- Les débats, les arguments et les échanges d'idées ;
- Les institutions démocratiques ;
- La campagne de vote ;



- Les votations ;
- Les résultats.

Lors de son lancement, le programme abordera deux objets soumis à la consultation des jeunes : aménagement du périmètre scolaire et droit de vote à 16 ans, des sujets qui concernent directement ce public cible afin d'obtenir l'adhésion des enseignants et des élèves à cette nouvelle activité. Les objets de votation fédéraux, cantonaux et communaux seront abordés dans une deuxième étape.

Trois classes de 11S Harmos seront mobilisées pour suivre la totalité du programme et proposer leurs points de vue. Elles permettront ainsi à tous les 11^e de voter en prenant connaissance des arguments des uns et des autres.

Un soutien financier total de 10'687 fr. a été obtenu de la part de la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse pour les 3 prochaines années. Ce montant couvre les frais pour 2024, le délégué à l'intégration s'investissant bénévolement pour cette année de démarrage.

Des solutions de financement seront à trouver dès 2025.

3 CONCLUSIONS DE LA MUNICIPALITÉ

Avec cette démarche, la Municipalité vise à sensibiliser les jeunes au droit de vote et à l'importance de s'impliquer dans le processus démocratique.

Les résultats des votations consultatives de la jeunesse seront publiés sur le site internet de la commune, du centre socioculturel de l'arrondissement scolaire de Rolle et des établissements scolaires de Rolle et des environs.

Grâce à ce programme annuel, chaque jeune aura, durant sa scolarité dès 2024, participé à une votation consultative.

Adopté par la Municipalité en séance du 19 février 2024.

Au nom de la Municipalité

La Syndique



Monique Choulat Pugnale



La Secrétaire



Tu Wüst

